



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 Janvier 2018

L'an deux mil dix-huit, le mercredi dix-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain BABAUT, Maire.

**Etaient présents :** M. BABAUT Alain, M. CAUCHY Jean-Baptiste, Mme COFFIGNIEZ Isabelle, M. DELABROYE Jean, Mme BRAUD Annick, M. DELEU Bernard, Mme JULLIEN Martine, M. ANTOINE Gérald, M. LAVALLARD Christian, Mme DUBUS Micheline, M. GAMAND Patrick, Mme ROMAIN Nicole, M. ANSELME Jean-Paul, Mme MESSE Annick, Mme ANTUNES Lucia, Mme CARTON Sabine, Mme GOSELIN Virginie, M. LEMARIÉ Sébastien, M. GOTTIS Gérard, Mme SUEUR Elisabeth, Mme VERDEZ Christine, Mme SCHWEIG Christine, M. LALOI Bruno et M. GABREL Ludovic

M. DERVILLÉ François avait donné pouvoir à Mme BRAUD Annick

Mme GAY Caroline avait donné pouvoir à M. BABAUT Alain

Mme DARRAS Angélique avait donné pouvoir à Mme ANTUNES Lucia

Mme GENTILHOMME Sophie avait donné pouvoir à Mme CARTON Sabine

M. MARÉCHAL Gérald était absent

Secrétaire de séance : M. LEMARIÉ Sébastien

### PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

### COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

#### ✦ Lecture des décisions du maire prises depuis la dernière séance :

- Contrat de cession pour le spectacle des Dakh Daughters Band dans le cadre de la programmation culturelle 2017/2018 pour un montant de 9 495 € T.T.C.
- Convention de partenariat visant à proposer une action culturelle dans les E.H.P.A.D de Corbie et Fouilloy.
- Convention de mise à disposition gracieuse d'un local communal (salle des délibérations) à l'APCC.
- Contrat de cession du spectacle « L'histoire de France en une heure » par la C<sup>ie</sup> la Gargouille dans le cadre de la programmation culturelle de la saison 2017/2018 pour un montant de 2 448 € T.T.C.
- Contrat de cession de droit de représentation du spectacle « Hoppla » dans le cadre de la fête dans la rue 2018 pour un montant de 1 400 € T.T.C.
- Contrat de cession de droit de représentation du spectacle « Roméo et Juliette » dans le cadre de la saison culturelle 2017/2018 pour un montant de 4 220 € T.T.C.
- Convention d'objectifs et de financement concernant l'avenant ALSH extrascolaire avec la CAF de la Somme
- Contrat de cession de droit d'exploitation « d'un tour à Biclou » dans le cadre de la fête dans la rue 2018 pour un montant de 1 230 € T.T.C.
- Contrat de cession de droit d'exploitation des installations ludiques et musicales « Tubulophones lumineux » et « Tableaux sonores » dans le cadre de la fête dans la rue 2018 pour un montant de 2 250 € T.T.C.
- Attribution du marché public « Entretien des locaux 2018/2019 » à la société Sarl Net et Propre pour les lots 1 et 2 (lot 1 : Nettoyage des vitreries des bâtiments communaux et abri bus » sur la base de leur proposition de prix à 10 915.32 € T.T.C. – lot 2 : Entretien des établissements scolaires et accueils de loisirs sur la base de leur proposition de prix à 138 335.02 € T.T.C. Le lot 3 « Entretien des bâtiments communaux – tranche optionnelle » n'est pas affermi à ce jour.

- Contrat de cession du spectacle décentralisé « l'envol de la fourmi » par la Cie Au fil du vent dans le cadre des spectacles décentralisés de la programmation culturelle 2017/2018 pour un montant de 3 480 € T.T.C.
- Convention de location d'un logement communal à titre précaire : logement d'urgence rue des combattants d'AFN pour un loyer mensuel de 600 € recouvrable auprès de la compagnie d'assurance habitation des locataires.
- Contrat de cession de droit de représentation de « Monstres Jeux 2 – Marionnettes à jouer » du théâtre de la Toupines dans le cadre de la fête dans la rue 2018 pour un montant de 1 967,14 € T.T.C.
- Attribution du marché public « Assurances 2018/2021 »
  - . à l'assureur Aeras Dommage et l'intermédiaire PNAS pour le lot n° 1 « Responsabilité civile » sur la base de leur proposition de prix
  - . à l'assureur Balcia et l'intermédiaire PNAS pour le lot n° 2 « Dommages aux biens » sur la base de leur proposition de prix
  - . à l'assureur SMACL pour le lot n° 3 « Flotte automobile » sur la base de leur proposition de prix.
  - . à l'assureur CFDP et l'intermédiaire Sarre et Moselle pour le lot n° 4 « Protection juridique » sur la base de leur proposition de prix
- Attribution marché négocié « Mission DSI à temps partagé 2018 » sur la base de leur proposition de prix à 7 109 € H.T. soit 8 530,80 € T.T.C.
- Convention de mise à disposition gracieuse d'un local communal à une association locale FNATH pour 2018
- Convention de mise à disposition gracieuse d'un véhicule communal à l'association USC Football du 8 au 11 juin 2018
- Décision modificative n° 2 – Budget Principal
- Convention de mise à disposition gracieuse d'un local communal à la Mission Locale les 26/01 et 13/04/2018
- Convention de mise à disposition gracieuse d'un local communal à la Mission Locale les mercredis 31/01, 7-14-21/02, 14-21-28/03, 1-11-18-25/04, 2-16-23-30/05, 6-13-20 et 27/06/2018

<p><b>1 – ADMINISTRATION GENERALE – ELECTION ET DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SOMME</b></p>
--

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2017 fixant la représentativité des communes au sein du conseil communautaire du Val de Somme, la commune de Corbie dispose à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 de 13 délégués titulaires.

Il est donc demandé au conseil municipal de procéder à l'élection des 13 délégués communautaires suivant la publication de l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2017 et suivant les dispositions de l'article L 5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après un appel de candidatures, il a été procédé au vote à main levée, après accord de l'ensemble des membres du conseil municipal présents.

Les résultats sont les suivants :

1. M. BABAUT Alain
2. Mme COFFIGNIEZ Isabelle
3. M. CAUCHY Jean-Baptiste
4. Mme BRAUD Annick
5. M. DELABROYE Jean
6. Mme JULLIEN Martine
7. M. DELEU Bernard
8. Mme GOSELIN Virginie
9. Mme CARTON Sabine
10. M. ANTOINE Gérald

11. Mme GAY Caroline
12. M. GABREL Ludovic
13. Mme SCHWEIG Christine

Ainsi, il vous est proposé de désigner les 13 conseillers municipaux ci-dessus pour siéger en qualité de délégués titulaires au sein du conseil communautaire du Val de Somme


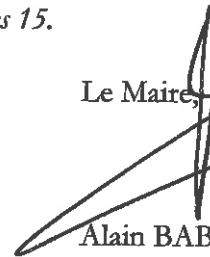
Adopté à l'unanimité.

**QUESTION DES CONSEILLERS :**

Aucune question n'a été déposée.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 15.*

Le Maire,



Alain BABAUT